



Découvrir l'art décoratif de Bruxelles et Nancy



Capitale étonnante, **Bruxelles** bouleverse les idées reçues. Francophone, mais aussi flamande, européenne et voisine, **la première ville belge** réussit l'exploit de plaire à tous les voyageurs. **Les plus jeunes y vivent la nuit** dans une franche cordialité que Paris n'a pas toujours. **Les seniors** y font les **boutiques** et les **marchés d'antiquaires**. Les "shopping addicts" connaissent depuis longtemps les **grands noms de la mode belge**, pour s'habiller autrement, tendance insolite. Les gourmands y vont le week-end se régaler de **pralines**, de **gaufres** au sucre et de **biscuits aux épices**.

Nancy, préfecture de la Meurthe-et-Moselle, abrite **107 000 habitants**, auxquels se mêle tout au long de l'année une population touristique et étudiante très importante. Elle fut la **capitale politique du duché de Lorraine** jusqu'à son rattachement au royaume de France, en **1766**. **Stanislas Leszczyński**, beau-père de Louis XV et ancien roi de Pologne, fut, de **1737** jusqu'à cette date, le dernier duc de Lorraine et de Bar. Il marqua Nancy par de grandes réalisations, dont la place qui porte son nom, au centre de la ville actuelle. **Trois grandes périodes historiques** sont visibles en parcourant les rues : le Moyen Âge, avec la **vieille ville**, le XVIIIe siècle, représenté par **la place Stanislas**, et, enfin, les années 1900, matérialisées par les maisons et les bâtiments de **l'École de Nancy**.

SOMMAIRE

-  Carte d'identité politique et économique du pays 02
-  Culture, langue, histoire et traditions 03
-  Géographie, paysage, faune et flore 04
-  Gastronomie 05
-  Vie pratique sur place 06
-  Artisanat et produits locaux 06
-  Formalités, visa et douanes 07
-  Argent et coût de vie 07
-  Santé et sécurité 07
-  Climat, météo et décalage horaire 08
-  Électricité, téléphone et internet 08
-  Sources documentaires 09



Carte d'identité politique et économique du pays



- **Superficie de Bruxelles-Capitale** : 162 km².
- **Population** : 1 1205 000 habitants, dont 385 000 étrangers.
- **PIB par habitant** : 65 000 €.
- **Taux de chômage** : 16,4 %.
- **Régime politique** : entité fédérée, composante du royaume de Belgique dont elle est la capitale, mais aussi capitale de la Région flamande. Parlement bruxellois composé de 89 députés régionaux au sein duquel sont choisis 5 ministres et 3 secrétaires d'État.
- **Chef de l'État** : Philippe Ier (depuis juillet 2013).
- **Ministre-président de la région** : Rudy Vervoort (PS) depuis 2013.
- **Divisions administratives** : 19 communes forment la région de Bruxelles-Capitale, chacune dirigée par un bourgmestre élu au niveau local, assisté d'un collège d'échevins.
- **Langues officielles** : le français, le néerlandais.
- **Particularités** : Bruxelles est aussi le siège d'une grande partie des institutions de l'Union européenne, ainsi que celui de l'OTAN.
- **Sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco** : la Grand-Place (1998) ; les 4 habitations majeures de l'architecte Victor Horta (2000) ; procession du Meyboom inscrite sur la liste du Patrimoine immatériel (2008) ; le palais Stoclet, de l'architecte viennois Josef Hoffmann (2009).



Economie :

Bruxelles est devenue une **ville de services où l'industrie a quasiment disparu**. Le **secteur tertiaire** réalise la **plus grande partie de son produit intérieur brut**. Commerce, banques, tourisme, assurances, transports et emplois dépendant de l'implantation d'organisations internationales assurent l'essentiel des ressources de la région. **La région génère près de 25 % des exportations belges** (en incluant les services).

Bruxelles accueille les **grandes institutions européennes**, mais aussi des représentations étrangères et de nombreux groupes d'intérêt. On recense ainsi **160 ambassades, 1 400 ONG, 200 bureaux de représentation** des différentes régions et villes européennes, et **plus de 20 000 lobbyistes**, dont l'activité est considérée comme une vraie menace pour le fonctionnement des institutions européennes, voire pour la démocratie !

C'est aussi un **carrefour économique entre les hommes d'affaires du monde entier** et leurs homologues politiques. **La presse internationale** est également très présente avec près de **800 journalistes** permanents accrédités.

Alors que la population de la **région de Bruxelles-Capitale** représente **10 % de la population totale du pays**, la région contribue à plus de **19 % du PIB national**. Dans les décennies précédentes, la région Bruxelles-Capitale a perdu une grande partie de ses habitants les plus aisés, partis s'installer dans les campagnes du Brabant voisin. Les 350 000 « navetteurs », qui viennent donc travailler quotidiennement à Bruxelles, mais qui résident dans l'une des 2 autres régions, contribuent au PIB de la capitale mais versent leurs impôts dans la région où ils résident.

Revers de la médaille : avec un **taux de chômage de 16,9 %**, Bruxelles est une ville où paradoxalement, par rapport à sa richesse, les **phénomènes de dualisation et de paupérisation s'accroissent**. Elle compte le **taux de pauvreté le plus élevé du Royaume**.

Par ailleurs, la **population est jeune** : les **moins de 19 ans** représentent **24 % de la population**, et le gros point noir est celui du **chômage qui atteint 26,6 %** et **près de 40 % dans les quartiers peuplés d'immigrés**.



Culture, langue, histoire et traditions



Culture:

Arts



S'il est un domaine où la Belgique regorge de richesses, c'est bien dans celui de l'activité artistique. À plusieurs époques, tous les facteurs ont été réunis pour que les régions belges apportent leur contribution aux **grands courants artistiques en Europe**.

Toutes les écoles ont été présentes en Belgique au cours des siècles, **carrefour de rencontres de plusieurs cultures. Celtes, Romains, Français, Bourguignons, Espagnols, Autrichiens, Hollandais** y ont laissé des traces de leur génie propre, mais c'est dans les cités flamandes et wallonnes que des courants comme **l'art mosan, la peinture flamande, le gothique flamboyant, le symbolisme, l'Art nouveau** et, dans une moindre mesure, **le surréalisme** ont donné naissance à certains de leurs chefs-d'œuvre les plus marquants.



Littérature

Point de rencontre des mondes latin et germanique, la Belgique possède deux domaines linguistiques et, a fortiori, **deux littératures bien distinctes**. C'est vrai de nos jours, mais cela n'a pas toujours été aussi simple !

S'il est certain qu'aucun Wallon n'a écrit en flamand, **de nombreux Flamands ont utilisé le français**. Cela tient aux **fluctuations de l'Histoire**, quand le français était la langue de la bourgeoisie dominante et de l'enseignement, et le flamand un langage patoisant utilisé dans les rapports domestiques.



Pourtant, la langue flamande a connu à des époques anciennes un usage qu'on peut qualifier de littéraire.

Il a fallu attendre la **fin du XIXe siècle**, avec l'émergence du nationalisme flamand, puis la flamandisation de l'université de Gand, en **1930**, pour que **la langue de Vondel accède à la reconnaissance**.

Histoire :

En 1421, une insurrection permit aux corporations réunies en « nations » de forcer un accès au **partage du pouvoir**.

En 1430, par le jeu des alliances matrimoniales, les ducs de Bourgogne, **les princes les plus puissants d'Europe** agrandirent considérablement leur domaine en **héritant d'une grande partie des Pays-Bas** et choisirent Bruxelles comme étape de leur cour itinérante.

C'est à cette époque qu'on éleva **l'hôtel de ville gothique**. La cité était prospère. **Rogier van der Weyden devint peintre officiel de la ville**.

Le règne de Philippe II inaugura une **période agitée**, dans un contexte de **guerres de Religion**. Il combattit le **calvinisme**. Fini la glorieuse époque, bonjour tristesse et déclin, cela durera près de 2 siècles. **Guillaume de Nassau**, prince d'Orange, s'opposa à l'absolutisme de Philippe II et rassembla autour de lui les **partisans de la religion nouvelle**. L'un avait embrassé la foi protestante, l'autre restait un catholique intransigeant. L'Inquisition charria son cortège de souffrances. Le peintre Bruegel dénonça les excès de la guerre dans plusieurs de ses tableaux. **En 1713**, après le traité d'Utrecht, **la ville devint autrichienne**, mais toujours sous la férule des Habsbourg. Comme du temps des Espagnols, le début de cette domination n'apporta que des malheurs.

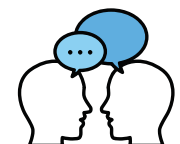


La Belgique est un pays où le **particularisme** (certains parlent de « localisme ») est érigé en institution. Pas étonnant, donc, de découvrir tout au long de l'année des **processions**, des **marches**, des **parades**, des **cortèges carnavalesques** ou historico-religieux, des kermesses et ducasses dédiées aux saints locaux... Chaque village, chaque région entretient farouchement sa tradition : c'est l'occasion de cultiver avec gaieté ou sérieux ce besoin d'appartenance et cette sociabilité qui sont les fondements de l'identité populaire.

Le folklore n'y est pas une curiosité de musée, il est actif et beaucoup plus vivant que dans les pays voisins.



Langues : Le néerlandais, le français et l'allemand. Ces trois langues se parlent dans des régions plus ou moins délimitées.






Les **30 528 km²** du territoire belge (environ 5 départements français) se divisent en **3 régions géographiques**. À partir de la **bande côtière de 70 km de long**, le sol s'élève progressivement vers l'est pour culminer sur le **plateau des Fagnes à 694 m d'altitude** (pas si plat que ça, ce pays !).


2 fleuves, l'Escaut et la Meuse, irriguent le pays avant de se jeter dans la mer du Nord.

La basse Belgique



Elle comprend la **bande côtière rectiligne**, bordée de **longues plages de sable fin, de dunes** et bâtie d'infrastructures urbanistiques quasi ininterrompues. L'arrière-pays est composé de polders très fertiles, situés sous le niveau de la mer, dont ils sont protégés par un réseau de digues et d'écluses. Le petit fleuve côtier de l'Yser est intégré à ce réseau.


La basse Belgique **s'étend dans la vaste plaine des Flandres jusqu'à une altitude de 100 m** et trouve son prolongement au nord-est dans la Campine, grande étendue sablonneuse parsemée d'étangs, de marécages, où ne poussent que la bruyère et les pins. Des gisements de houille y ont été exploités.



Les plaines argileuses du bassin de l'Escaut sont uniformément plates, les eaux s'y écoulent en larges méandres ; quelques vallonnements, entre Lys et Dendre, culminent à 150 m. Cette région porte le nom d'« **Ardenne flamandes** ». Les grandes villes de Courtrai, Gand, Bruxelles, Louvain et Anvers se situent dans cette **plaine fortement urbanisée**, qui correspond approximativement à la Flandre. Le sol ancien, facilement accessible, a permis le creusement de carrières dans le Hainaut occidental.

Au sud de Bruxelles se trouve ce qui reste de la **grande forêt charbonnière exploitée jadis par les Romains : la forêt de Soignes** (début de la moyenne Belgique).

La moyenne Belgique



Elle se situe **entre 100 et 300 m** et comprend essentiellement des **plateaux fertiles** affectés à **l'agriculture et l'élevage**. Les collines de vergers y sont fréquentes dans l'Est. Grosso modo, cet espace naturel correspond au Brabant wallon, à l'Entre-Sambre-et-Meuse, à la Hesbaye, au Condroz, à la Famenne et au plateau de Herve. Cette région est traversée d'ouest en est (de Mons à Liège) par le **sillon du gisement houiller** responsable de son **industrialisation intensive** à partir du XIXe siècle.

La haute Belgique



Elle correspond au **massif de l'Ardenne (de 400 à 600 m)**, prolongement de l'Eifel allemand. Le haut plateau bombé est imperméable et les plissements s'alignent d'ouest en est, rendant les communications plus difficiles en dehors des vallées qui coulent du sud au nord.

Le massif, aux vallées fortement encaissées et sinueuses (Semois, Ourthe, Amblève), est intensivement boisé. Les grottes y sont nombreuses et l'habitat très clairsemé.

Au-dessus de 500 m, les crêtes sont inhospitalières et les **tourbières marécageuses** plantées de conifères des hautes Fagnes rappellent les paysages lapons.

Au sud du massif, **la Gaume** appartient déjà à la Lorraine et on trouve des maisons couvertes de tuiles romaines. Il y règne un **microclimat favorable à l'exploitation de la vigne**.

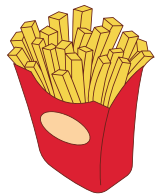


- **Chicons au gratin** : roulades de jambon fourrées de chicons, sauce Béchamel.
 - **Filet américain** : steak tartare, accompagné de mayonnaise, de petits oignons au vinaigre, de câpres, assaisonné à votre guise de sauce anglaise, couronné éventuellement d'un jaune d'œuf et servi avec des frites.



- **Tête de veau** en tortue, avec oignons, carottes, champignons, céleri, herbes et cuite avec du vin de Madère et servi chaud avec des frites.
 - **Stoemp (se prononce stoump)** : pommes de terres au beurre écrasées, mélangées à un ou plusieurs légumes : carottes, poireaux, chicons... le stoemp s'accompagne d'une saucisse de campagne, d'un boudin, voire d'œufs sur le plat.

- **Hochepot ou hutsepot** : pot-au-feu de viande et de légumes.
 - **Boudin-entre-ciel-et-terre** : boudins noir et blanc, compote de pommes et purée.
 - **Frites** : La spécificité de la frite belge est de croquer sous la dent et de fondre dans la bouche parce qu'elle est cuite... deux fois ! Tout le secret réside dans la qualité de la pomme de terre - la bintje.



Fromages :

Méconnus, ils sont pourtant très variés.

- **La maquée** : fromage blanc.
 - **Les tendres** : au lait crémeux, en salade folle ou en compagnie d'une baguette croquante, à apprécier avec un vin noble ou une bière de haute fermentation.
 - **Les mi-durs** : fondants en bouche et caressants, ils offrent le plus grand éventail de formes et d'arômes. On y trouve les fameux fromages d'abbaye, à déguster avec une bière de même provenance.
 - **Les fromages à pâte dure** : ils ont un caractère qui s'affirme en vieillissant.
 - **Les persillés ou « bleus »** : découpés après caillage, ils sontensemencés de moisissures au moment du moulage. Leur goût est persistant.



Douceurs et pâtisseries :



- **Pain à la « grecque »**, mot dérivé de brood van de gracht (pain du fossé, du nom de la rue du Fossé-aux-Loups) : galette dure au sucre cristallisé.
 - **Spéculoos** : biscuits durs à la cassonade, aromatisés à la cannelle et traditionnellement moulés en forme de personnages.
 - **Croustillons** : boulettes de pâte sucrée, frites et proposées sur les champs de foire ou lors des kermesses.
 - **gauffres** : La gaufre de Bruxelles (par extension « gaufre belge ») est une grande gaufre rectangulaire, très aérienne. Elles sont réputées dans le monde entier.

Chocolats :



La réputation du chocolat belge n'est plus à faire et, même sous le pavillon d'une multinationale, il garde toutes ses qualités. Les variétés vont du **blanc** délicat au **noir** à taux de cacao élevé frisant l'amer, en passant par tous les **fourrés de pâte fruitée ou de noisettes**. Le fleuron de cette production est la célèbre « **praline** » (qui n'a rien à voir avec la friandise à base d'amandes enrobées de sucre, que l'on trouve en France).

Bières :

La bière est partout : à l'apéro, sur une terrasse, en famille, après le sport, devant la télé, lors d'une réunion, avant, pendant et après les repas.

On trouve encore plus de 50 000 bistrotts où l'on peut déguster une multitude de variétés nationales de bières, brassées par une centaine d'entreprises restées souvent artisanales.

Privilégiez toutes les brasseries artisanales qui poussent un peu partout aujourd'hui.

Les **bières brunes** sont foncées, fortement aromatisées.

Les **bières de « fermentation spontanée »** sont une spécialité exclusivement belge et ne se font d'ailleurs plus que dans les environs de Bruxelles. **Le lambic** peut se boire tel quel, mais le plus souvent il est mis à vieillir en fûts de chêne, puis en bouteilles pour fermenter à nouveau et donner alors **la célèbre gueuze**.

Cette dernière est obtenue par le mélange de plusieurs lambics d'âges différents remis en bouteilles pour éliminer le sucre (l'atténuation). Elle est pétillante et mousseuse ; parfois aigre, elle peut être additionnée de sucre ou de sirop de grenadine.

La Kriek est un lambic dans lequel ont macéré des griottes, ce qui lui donne une couleur rouge et une saveur fruitée.



Tabac



La **législation sur la consommation du tabac** dans les lieux publics en Belgique s'est alignée sur ses voisins.

- Lieux de travail : interdiction totale depuis 2006.
- Restaurants et bars : interdiction totale depuis 2011, sauf en cas de fumoir permettant la tabagie.



- Au téléphone, dans la rue, **annoncez d'emblée que vous ne connaissez pas le flamand**, et que vous n'êtes pas belge francophone ; parlez anglais, cela évitera les malentendus.

- En Wallonie et à Bruxelles, entre jeunes, ou lorsqu'on est familier, **on embrasse la personne de sexe opposé sur la joue une ou trois fois** (pas 2). Les garçons, quand ils se connaissent bien, font de même, mais une fois.

- Dans les rapports professionnels, **la simplicité est de mise et les rapports hiérarchiques peu ostentatoires**. La pondération et la courtoisie ne sont pas de la lenteur d'esprit.



- On aime le consensus en Belgique, polémiquer pour le plaisir de prendre la contrepartie d'un interlocuteur n'est pas une preuve d'intelligence.

- À Bruxelles, on apprécie la jovialité, et un brin de raillerie n'est pas déplacé.



- Être invité pour prendre **le café ou le thé** veut dire passer vers **16h30**.

- Les **retards intempestifs** ne sont pas de mise, seul le « quart d'heure académique » est toléré.



Artisanat et produits locaux



La variété de l'artisanat belge provient d'une **histoire de plusieurs siècles**. Tournai est ainsi associé à la céramique, Bruxelles à la tapisserie et à la dentelle, Namur et Liège à la cristallerie. Les dessins traditionnels sont réalisés d'après les modèles de peintres mondialement connus, comme Rubens qui a par exemple réalisé des cartons de tapisserie.

- **La dentelle** : c'est LA spécialité.



- **La tapisserie** : destinée à l'ornementation, elle a connu ses heures de gloire aux XVe et XVIe siècles. Il en subsiste des objets et accessoires divers vendus dans des boutiques touristiques.

- **Le verre et le cristal** : industrie dont la Wallonie s'est fait une spécialité ; la maîtrise des souffleurs de verre a produit des merveilles.

- Autres spécialités wallonnes : **la dinanderie** (le cuivre repoussé) et **les étains** (à Huy), la **céramique et la faïence** (à La Louvière), la **porcelaine** (à Tournai).



Autour de la fontaine de Charles Buls, **les artisans de la Place Agora** proposent des produits artisanaux de qualité : bijoux, parfums, bougies originales, céramique, tous 100 % hand made. Dans une ambiance conviviale, on y trouve de nombreuses pièces uniques et originales ayant un réel caractère et qui se démarquent des objets industriels.

Formalités, visa et douanes

Pour se rendre en Belgique, les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. **Les mineurs** doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport.



En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

Argent et coût de la vie

- **Monnaie** : l'euro

Le coût de la vie en Belgique est, dans les grandes lignes (hormis les loyers bien plus modiques), **comparable à celui des autres pays de l'Europe de l'Ouest**. Manger au resto coûte en moyenne un peu plus cher qu'en France. Mais les portions servies sont plus généreuses.

Les prix indiqués comprennent le service, mais il est toujours bienvenu d'arrondir le montant.

Un grand nombre de musées sont gratuits le 1^{er} dimanche du mois.

Hébergement

Les prix varient entre **40 et 125€** pour une chambre double

Restaurants

Les prix varient entre **10 et 30 €** le plat au restaurant.

Santé et sécurité

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Belgique, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France.

Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie : Pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 1 an, gratuite et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)


Comme dans toutes les villes touristiques, **les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés**. Nous vous déconseillons d'emporter des objets de valeurs. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.

Climat, météo et décalage horaire



Climat continental



| | JAN | FEV | MAR | AVR | MAI | JUIN | JUIL | AOUT | SEPT | OCT | NOV | DEC |
|---------------------|--|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Notre avis |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Température | 6° | 8° | 11° | 14° | 19° | 21° | 23° | 23° | 19° | 15° | 9° | 6° |
| Bruxelles minimales | 2° | 2° | 4° | 6° | 10° | 12° | 14° | 14° | 11° | 8° | 5° | 2° |
| Jours de pluie | 9j  | 10j  | 7j  | 10j  | 14j  | 14j  | 14j  | 12j  | 13j  | 10j  | 10j  | 10j  |



Pas de décalage horaire avec la France.

Les habitants d'Île-de-France et du Nord ne seront pas dépayés. Les conditions climatiques à Bruxelles sont, à **1 ou 2 degrés près, pareilles.** Le **climat étant continental et tempéré**, prévoir en toute saison un vêtement de pluie.

De même, pendant **l'hiver**, en principe **humide et doux**, le gel peut s'installer assez longtemps et donner des journées froides et ensoleillées.

La dominante sera un **temps ni chaud ni froid** avec des **alternances rapides entre soleil et pluie**, mais aussi parfois de **longues périodes de temps gris avec ciel couvert**. En moyenne, on observe **un peu plus de 130 jours de pluie par an dans la région de Bruxelles.**

Les floraisons du printemps sont idéales pour se balader dans les quartiers du sud-est de Bruxelles, comme à Boisfort, qui resplendent de la parure des cerisiers du Japon.



Électricité, téléphone et internet

Electricité :

220v - 60Hz. Vous n'avez donc pas besoin d'adaptateur, excepté si vous utilisez des appareils avec un troisième embout destiné à la terre, car la prise terre en Italie est alignée. Vous pouvez trouver des adaptateurs pour environ 10 € dans tous les grands magasins italiens.

Téléphone :

Pour appeler la Belgique depuis la France, il faut composer le 00 + 32 + l'indicatif de la ville sans le 0 + le numéro de votre correspondant.

Pour appeler la France depuis la Belgique, il faut composer le 00 + 33 + le numéro de votre correspondant sans le 0 initial.

Même procédure que ci-dessus pour communiquer entre portables français à l'étranger.

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne**, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Par ailleurs, si le voyageur réside plusieurs mois en dehors de son pays, des frais peuvent lui être prélevés... Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.



Sources documentaires



Documentaires :

Art et société : Victor Horta et l'Art Nouveau à Bruxelles (1890-1910)

L'ABCdaire du symbolisme et de l'art nouveau

Guide de voyage :

Le routard Bruxelles

Le routard Nancy

Petit futé Bruxelles

Petit futé Nancy

Livres :

-Promenades art Nouveau à Bruxelles

-L'ABCdaire du Symbolisme et de l'art nouveau

